



Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies

FICHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

THEME : IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTALE SOLAIRE DANS LE 7^{ème} ARRONDISSEMENT A N'DJAMENA/ TCHAD

SITE DE GASSI

LIEU DE LA CONSULTATION... Domicile du Délégué du quartier Digo

AUTORITES PRESENTES

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	AHMAT BICHARA	Délégué Qtrier Digo	[Signature]
2	ABDOULAYE MAHAMAT	Chef de carrefour N°9	[Signature]
3	OUHAR MAHAMAT	chef de carrefour N°5	[Signature]
4	OUSHANE ABDOLAYE	Imam	[Signature]
5	MAHAMAT HASSAN	chef de carrefour N°6	[Signature]
6	HASSAN AHMAT	chef de carrefour N°3	[Signature]

POINTS DE CONSULTATION

- 1- Description du projet
- 2- Enjeux socio-environnementaux et économiques
- 3- Impacts potentiels du Projet

Nombre des femmes : ... 00

Nombre des hommes : ... 136

Nombre total des participants : ... 136

SYNTHESE

Le délégué du quartier Digo a ouvert la séance en remerciant l'équipe et la population. Après la présentation du projet, tous ont convenu que le projet est atout pour le développement de la zone. La population de Digo mesure également que les femmes de la localité ont été utilisées comme main d'œuvre pendant la phase des travaux et que les personnes affectées par le projet soient dédommées en espèce pour les infrastructures et en nature pour les terres. Débutée à 9h26mn, la consultation a pris fin à 11h03mn.



Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies

FICHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

THEME : IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTALE SOLAIRE DANS LE 7^{ème} ARRONDISSEMENT A N'DJAMENA/ TCHAD

SITE DE GASSI

LIEU DE LA CONSULTATION... ATCHALABO (chez le délégué du quartier)

AUTORITES PRESENTES

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE	
1	ADJID ELHADI ALAI	Délégué du quartier		66 043214
2	ABDERAHIM MA MALABAD	Rep OPS 7 ^{ème}		66772417
3	FIRISS ABDOULAYE	Maraibout		60900524
4	ABDOULAYE AKRAH	Boulaoua		311879354
5	MAHAMAD MALABAD ALLAH	GSCN CN		66232373
6	MODJIMADJI SADE	Représentante des femmes		66960362

POINTS DE CONSULTATION

- 1- Description du projet
- 2- Enjeux socio-environnementaux et économiques
- 3- Impacts potentiels du Projet

Nombre des femmes : 04

Nombre des hommes : 58

Nombre total des participants : 59

SYNTHESE

En suivant la séance, l'équipe a présenté le projet dans un langage simple. Tout à tout, le chef du village et le délégué du quartier ont souligné l'importance du projet en mettant l'accent sur ses impacts positifs. Mais ils ont mentionné que ceux qui sont impactés négativement ont besoin d'être compensés en espèces et en nature. Ils proposent enfin que la main d'œuvre locale doit primer pendant la phase des travaux et que la zone doit être délimitée pendant la phase d'exploitation. La consultation a commencé à 10h48 et s'est terminée à 12h51mn.



Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies

FICHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

THEME : IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTALE SOLAIRE DANS LE 7^{ème} ARRONDISSEMENT A N'DJAMENA/ TCHAD

SITE DE GASSI

LIEU DE LA CONSULTATION..... Kourmanadji.....

AUTORITES PRESENTES

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	MOUALLEM DJIDA AKAYE	chef de village	
2	ABAKAR MAHAMAT TAKINA	Imam	
3	MOUALLEM HASSAN	Imam Digo	
4	ATOR MICHAEL		
5	TOM HALLA		
6			

POINTS DE CONSULTATION

- 1- Description du projet
- 2- Enjeux socio-environnementaux et économiques
- 3- Impacts potentiels du Projet

Nombre des femmes : 8.....

Nombre des hommes : 63.....

Nombre total des participants : 71.....

SYNTHESE

Le chef de village de Kourmanadji a pris la parole pour ouvrir la consultation en présentant l'équipe et les gens du village. Après l'exposé sur le projet, tous conviennent que le projet est une chose qui doit contribuer au bien être de tous. Cependant le site retenu se trouve sur des terres cultivées donc tous suggèrent que qu'en cas d'expropriation, que les propriétaires soient compensés proportionnellement à leurs terres. En fin le village souhaite être sur la liste des premiers bénéficiaires du projet et que la main d'œuvre locale soit employée. Débutée à 9h 45, la consultation a pris fin à 10h 47 mn.



Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies

FICHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

THEME : IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTALE SOLAIRE DANS LE 7^{ème} ARRONDISSEMENT A N'DJAMENA/ TCHAD

SITE DE GASSI

LIEU DE LA CONSULTATION... BAGGEM: BAGHEUM:

AUTORITES PRESENTES

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	ABDELAMANE GADJI	CHEF DE VILLAGE	
2	MAHAMAT MOUSTAPHA GADJI	ASSISTANT - II -	
3	MAHAMAT AKKAR	IMAM DU VILLAGE	
4	ETHA HASSAN MAHAMAT	2 ^e ASSISTANT	
5	ADJIM MAHAMAT	3 ^e ASSISTANT	
6	AZIBER DJIBRIL	4 ^e ASSISTANT	
	SALEH HAKI	5 ^e ASSISTANT	

71164
74450
53244

POINTS DE CONSULTATION

- 1- Description du projet
- 2- Enjeux socio-environnementaux et économiques
- 3- Impacts potentiels du Projet

Nombre des femmes : 0

Nombre des hommes : 31

Nombre total des participants : 35

SYNTHESE

During the session of the consultation, the team spoke of the project, its impact and its zone. They all agreed that it would be a good thing if the site was not agricultural but a solar community center. However, in case of payment, the concerned parties wish to be compensated proportionally to the land and wish that the local hand be used in the exploitation phase of the project. They all wish that the project be carried out in good conditions and in the framework of the local consultations. The consultation ended at 12h46m.

Procès-Verbal

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION DE DEUX CENTRALES SOLAIRES A GASSI ET LAMADJI

SITE DE : GASSI

DATE	17 Mars 2023	LIEU	Chef le Délégué du Quartier Digo
QUARTIERS/VILLAGES PRÉSENTS	Digo	RESSORT TERRITORIAL	
COORDONNÉES GPS		ACTIVITÉ (Réunion de consultation publique. Focus group. Etc.)	Consultation
NOMBRE DE PARTICIPANTS	20	HOMMES FEMMES	20
ÉQUIPE DU BARES PRÉSENTE	1: Dr MASSING OURSINGBÉ 2: DJIMINGAR BOULL 3: TCHINDÉBÉ IGNABÉ		

L'an deux mille-vingt-trois et le 17 mars 2023, à 09H00mn, s'est tenu chef le Délégué du Quartier Digo, une réunion d'information et de concertation avec le bureau du Comité des PAP, les Déléguées des quartiers ET les chefs de carrés concernés par le site du projet de construction de la centrale photovoltaïque de Gassi. Ce projet, mise en œuvre par Qair, couvre les quartiers Digo, Bagoum, et Ambougouna dans le 7ème arrondissement de la ville de Ndjamen. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) réalisée en 2018 par le Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies (BARES).

Cette séance de consultation à la base a été organisée afin (i) de s'assurer de leur engagement en faveur du projet, (ii) de susciter leur adhésion et l'appropriation du projet, (iii) de recueillir les avis, les préoccupations, les craintes et les suggestions.

Après les salutations d'usage et les mots de bienvenues formulés par le président du Comité des PAP, *Mr NADJI MIABO*, ce dernier a introduit l'équipe du bureau consultant, en demandant l'indulgence du bureau pour prendre en compte les personnes retardataires au recensement et a remercié les Délégués de leur présence.

Prenant la parole, le Délégué du Quartier Bagoum, Mr ISSA ABDRAMAN GADJI, a tenu à remercier dans un premier temps l'équipe du bureau consultant qui a bien voulu les écouter en organisant cette réunion pendant que le recensement des PAP est en cours. Il a fait l'historique du projet de construction de la centrale photovoltaïque de Gassi en prenant comme référence, les dernières consultations publiques réalisée en 2018 par le Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies (BARES) dans le cadre de l'Étude d'Impact Environnemental et Social, avant de s'appesantir sur le contexte et les objectifs du projet.

Prenant à son tour la parole, Dr Massing Oursingbé, Directeur du BARES tout d'abord présenter les experts faisant partie de l'équipe du bureau, avant de dérouler de manière succincte à l'assistance les objectifs et l'importance de cette réunion qui permettra au bureau de faire une mise à jour de l'EIES réalisée en 2018. Il a poursuivi son intervention en présentant le projet et ses caractéristiques techniques avant d'expliquer à l'assistance ce qu'est une centrale photovoltaïque, en l'occurrence celle de Gassi : son envergure, son fonctionnement, sa localisation et sa finalité. Il a aussi dit quelques mots sur le porteur du projet (Qair et sa Filiale Tchadienne, Quandran International Tchad).















Ce fut alors le tour de Monsieur DJIMINGAR BOULL, Expert Environnementaliste de prendre la parole pour expliquer le processus d'étude d'impacts, les impacts environnementaux et sociaux attendus et les stratégies de gestion des impacts. Il a ainsi, invité les différents acteurs présents à la rencontre à donner leur avis sur le projet; leur perceptions et craintes sur les activités de réinstallation, de formuler des recommandations le cas échéant.

Les attentes et préoccupations de population riveraine du site

Le projet a été perçu par l'assistance comme un véritable projet de développement du 7^{ème} arrondissement en général et des quartiers riverains en particulier. Toutefois, les délégués de quartiers s'interrogent sur ses retombées à leur endroit. Pourront-ils profiter de l'électricité produite par la centrale photovoltaïque, et à quel titre ? Gratuitement ? Sinon, à quel coût ?

Les représentants des PAP ont souhaité que le projet puisse les compenser en numéraire pour la perte des terres et des biens qu'ils subiront. Néanmoins ils se posent des questions sur les méthodes de calculs de biens et sur les modalités de versements de ces éventuelles compensations. Les PAP ont trouvé nécessaire de mettre en place un système de calcul qui tient compte des prix du marché et que des canaux de transaction liés au versement de la compensation soit clairement définis, car elles n'accepteraient pas que des intermédiaires se positionnent entre elles et le projet.

Préoccupations / craintes des parties prenantes

- Crainte de la non prise en compte des indemnités liées à la destruction des biens (maison et autres biens matériels) ;
- Peur qu'une seule partie des PAP (celle se trouvant dans l'emprise de la première phase du projet) ne soit indemnisée ;
- Peur que les femmes et les personnes vulnérables ne soient vraiment impliquées ;
- Risques d'assister aux conflits liés au non-recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Risques des d'accidents liés au transport lors de la construction des infrastructures.

Recommandations formulées par les parties prenantes

- Indemniser, dans la mesure du possible, les personnes affectées avant le début des travaux sur les sites d'intervention du projet ;
- indemniser toutes les PAP au même moment, et le plus tôt possible pour leur permettre de se préparer compte tenu de l'approche de la saison pluvieuse ;
- Reboiser les zones dénudées ;
- Délimiter les réserves de l'État pour éviter l'occupation anarchique des terres ;
- Veiller à impliquer tous les acteurs (services techniques, ONG, population, etc.) à toutes les étapes de l'avancement du projet ;
- Prendre toutes les dispositions utiles pour traiter au préalable les éventuels cas de litiges ou de plaintes liés aux sites du projet afin de garantir son exécution dans des conditions satisfaisantes ;
- Promouvoir plus de transparence et de justice dans le règlement des conflits ;
- Sensibiliser la population et les ouvriers sur les VBG/EAS/HS ;
- Sensibiliser la population lors de la construction des infrastructures pour éviter les accidents ;
- appuyer les Groupements et Associations de jeunes, de femmes et les structures faitières à développer les AGR notamment le maraichage et autres activités des communautés ;
- réaliser les infrastructures sociales de base (école, centre de santé, points d'eau etc.) au profit de la population riveraine.

La séance fut levée à 11 heures 30 minutes

Fait à Njamena, le 17 Mars 2023

Ont signé (Voir liste de présence)

7/03/2023 liste de presence de la reunion

- 1- NADSI MIABO 63 82 78 22
- 2- Moussa Ali Mahamat 86-43-66-34
- 3- Hbairdiguin Prosper 66 87 01 42
- 4- NOSSITTOINE CARREL 63 00 86 68
- 5- ISSA ABDRAMAN GADJI 66 34 06 30
- 6 - AHMAT-BICHARA - 63-41-39-41
- 7 - Mahamat ahmat bichara - 66 55-03 26
- 8- HAROUN DOGGO - 66 35 13 77
- 9- OUMAR MAHAMAT 60 64 11 91
- 10- MOUSTAPHA GADJI 66 19 87 39
- 11- ADOLM DJIMET 60 63 80 34
- 12- DJIDDO ADOLM 68.64.28.82
- 13- MAHAMAT HAROUN 60 02 75 34
- 14- DJIDDA ABAKAR 68 78 18 09
- 15- HAROUN SALEH 66 26-24 47
- 16- ISSA MAHAMAT 63.42.42.10
- 17- Noumine Guel 66-82-63-77
- 18- HISSINI ADOLM 66-78-58-08
- 19- SALEH ADOLM
- 20 HASSANE bichara 66 41 18 72

Procès-Verbal

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION DE DEUX CENTRALES SOLAIRES A GASSI ET LAMADJI

SITE DE : GASSI

DATE	18 Mars 2023	LIEU	Sur le Site de Gassi
QUARTIERS/VILLAGES PRÉSENTS	Digo	RESSORT TERRITORIAL	
COORDONNÉES GPS		ACTIVITÉ (Réunion de consultation publique. Focus group. Etc.)	Consultation Publique
NOMBRE DE PARTICIPANTS	98	HOMMES FEMMES	83 15
ÉQUIPE DU BARES PRÉSENTE	1: Dr MASSING OURSINGBÉ 2: DJIMINGAR BOULL 3: TCHINDÉBÉ IGNABÉ		

L'an deux mille-vingt-trois et le 18 mars 2023, à 08H30mn, s'est tenu sur le site de Gassi, une réunion d'information et de consultation publique avec les différentes catégories de personnes affectées (les chefs des ménages, les propriétaires des bâtiments et de terrains) par le projet de construction de la centrale photovoltaïque dudit site, mise en œuvre par Qair, couvrant les quartiers de Digo, Bagoum, et Ambougouna dans le 7ème arrondissement de la ville de Ndjamena. Cette séance de travail s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) réalisée en 2018 par le Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies (BARES).

L'objectif de cette consultation publique est d'offrir une opportunité aux Personnes Affectées par le Projet (PAP) de s'impliquer et de participer à la conception et à l'élaboration du Plan d'Action de Réinstallation. Il s'agissait en outre de :

- Recueillir les avis, les perceptions, les attentes, les craintes et les recommandations des PAP au sujet du projet;
- discuter des options de réinstallations qui leur sont offertes et des possibilités de recours dont elles disposent .

Après les salutations d'usage et les mots de bienvenues formulés par l'assistance, le Rapporteur des PAP, *Mr Mbaïdiguim Prosper* a introduit l'équipe du bureau consultant, en demandant l'indulgence du bureau pour les personnes retardataires au recensement et a remercié les PAP de leur présence. Prenant la parole, Dr Massing a d'abord présenter les experts faisant partie de l'équipe du bureau, avant de s'appesantir sur les objectifs et l'importance de la consultation pour la préparation du plan d'action de réinstallation. Il a ainsi, invité les différents acteurs présents à la rencontre à donner leur avis sur le projet; leur perceptions et craintes sur les activités de réinstallation, de formuler des recommandations le cas échéant

Les attentes et préoccupations de population riveraine du site

A cette occasion, les PAP ont pu exposer leurs préoccupations qui ont porté également sur la dimension réelle de l'emprise des installations, ainsi que les modalités de compensation prévues pour les pertes de leurs biens et revenus.

Les PAP ont souhaité que le projet puisse disposer des moyens suffisants pour les compenser à la hauteur des préjudices subis. En effet, l'ensemble des PAP souhaite être compensé en numéraire pour la perte des terres et des biens qu'ils subiront. Néanmoins les PAP se posent des questions sur les méthodes de calculs de biens et sur les modalités de versements de ces éventuelles compensations. Selon certaines, il serait nécessaire de mettre en place un système de calcul qui tient compte des prix du marché. Également, pour ce qui est des canaux de transaction liés au versement de la compensation, pour beaucoup de PAP il n'est pas admissible que des intermédiaires se positionnent entre elles et le projet.

Une autre préoccupation constamment soulevée par les PAP, est celle qui concerne le recrutement de la main d'œuvre locale pendant la phase de construction des infrastructures, le contrôle et le suivi des travaux des infrastructures et la prise en charge des personnes vulnérables.

Préoccupations / craintes des parties prenantes

- Crainte de la non prise en compte des indemnités liées à la destruction des biens (maison et autres biens matériels) ;
- Peur qu'une seule partie des PAP (celle se trouvant dans l'emprise de la première phase du projet) ne soit indemnisée ;
- Peur que les femmes et les personnes vulnérables ne soient vraiment impliquées ;
- Crainte que les délégués des quartiers n'influencent le recrutement des locaux au profit de leurs proches ;
- Risques d'assister aux conflits liés au non-recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Risques des d'accidents liés au transport lors de la construction des infrastructures.

Recommandations formulées par les parties prenantes

- Indemniser, dans la mesure du possible, les personnes affectées avant le début des travaux sur les sites d'intervention du projet ;
- indemniser toutes les PAP au même moment, et le plus tôt possible pour leur permettre de se préparer compte tenu de l'approche de la saison pluvieuse ;
- Reboiser les zones dénudées ;
- Délimiter les réserves de l'État pour éviter l'occupation anarchique des terres ;
- Veiller à impliquer tous les acteurs (services techniques, ONG, population, etc.) à toutes les étapes de l'avancement du projet ;
- Prendre toutes les dispositions utiles pour traiter au préalable les éventuels cas de litiges ou de plaintes liés aux sites du projet afin de garantir son exécution dans des conditions satisfaisantes ;
- Promouvoir plus de transparence et de justice dans le règlement des conflits ;
- Sensibiliser la population sur les VBG/EAS/HS ;
- Sensibiliser la population lors de la construction des infrastructures pour éviter les accidents ;
- Vulgariser le rapport de l'EIES afin que les mesures de prévention et de gestion des aspects environnementaux et socio-économiques soient connues des parties prenantes et du public ;
- S'assurer de la mise en œuvre effective de toutes les recommandations formulées dans les rapports.

La séance fut levée à 10heures 30 minutes

Fait à Ndjamena, le 18 Mars 2023

Ont signé (Voir liste de présence)

Études complémentaires à l'EIES – alignement aux standards internationaux des projets de centrale PV de Lamadji et de Gassi.


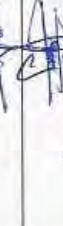








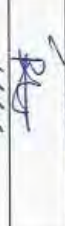






LISTE DE PRÉSENCE À LA CONSULTATION PUBLIQUE

DATE: 18 10 2023 / 2023

SITE DE GASSI









LIEU DE LA CONSULTATION PUBLIQUE : sur le site de Gassi COORDONNÉES GPS _____

N°	NOM DE ET PRENOM	OCCUPATION PROFESSIONNELLE	CONTACT	SIGNATURE
01	NODJAMNDO SIGA	Enseignant retraité	66332686	
02	BOUTOU ADJAM	Ingénieur et forestier en retraite	66859549	
03	KOUCHARABAYE ALEXIS	Comptable en chômage	66360512	
04	KLABOUM DJINGUE	Agent de sécurité	66382278	
05	RIBRANE MBATKEMANG	Agent de sécurité	66363047	
06	DIBELGUE CHRISTOPHE	Agent de sécurité	65602286	
07	KOUANKANG LANKERE ANOB	Mason	68883924	
08	MINGALEGOSI DJINGAR	Officier de Police judiciaire	60334214	
09	MEKRYAYAL KOTIKAYE Gilbert	Technicien GSD	66721715	

N°	NOM DE ET PRENOM	OCCUPATION PROFESSIONNELLE	CONTACT	SIGNATURE
10	ALDOR MBARE	conservateur de Seigneur et Animaux	66 28 34 29	
M	MAKINGBEYE SERAPHIN	Enseignant	62 13 79 38	
12	STONFABE BATOULET	Informaticien	68 13 50 25	
13	BENOUNDI GOTS Ferdinand	Policeier	66 04 77 02	
14	ABBA HOUSSOU BOURHOU	TAILLEUR	66 49 98 84	
15	Kediguindya Felix	Journaliste	66 49 95 40	
16	ALLERAN ELOBERTIN	Elève	60 24 94 10	
17	ABDRETT ADAM	Activiteur	63 50 33 11	
18	Tondobouye Omas	Conseiller	66 21 23 99	
19	Nkoyouou Kgorwopha	Coopérative	66 33 29 78	
20	MASIAEYAE Fidele	enseignant	66 98 56 05	
21	KAL-KPÉUNG Yédangbe	side	65 18 16 15	
22	MATELBE	DEKILAMBER	62 07 28 46	
23	FILIPBRAXIME ADONIAN	computable	66 02 52 40	
24	ADONNIAN MARC GUERITE	MBLICIERE	66 32 06 85	
25	TOMMAYEL SAMUEL	MULTIMEDIAIRE	62 45 01 52	
26	MBARRASSEM VINCENT	Informaticien	66 71 94 12	

N°	NOM DE ET PRENOM	OCCUPATION PROFESSIONNELLE	CONTACT	SIGNATURE
27	MADJIMBE LEOPOLD	Gardien	63 53 77 63	
28	KEREIZI PIÈRE BABA	MILLITAIRÉ	68.52.50,28	
29	DJENBOUCÉ ERLE	FONCTIONNAIRE	63 34.31 90	
30	BELHO M'HORKAMATI	Enseignant	66 56 32 80	
31	RAËMANTÉ YES. MARABAYE	Instituteur	66 14. 56 85	
32	DITACINGUE SEVERIN	Boulangers	66 60 21 13	
33	THANODI CHRISTOPHE	Maître d'hôtel	66 93 64 43	
34	NGEMINDIMADJI SYBRAIN	Enseignant	66 64 26. 15	
35	DJAGNEM CLAUDE	Manager	60-15-22-49	
36	DYNDIMENDY MEHOSSINGAR	policier	62622545	
37	Tetebaye MANGRADE BAYE	Enseignant	62245182	
38	NALALFA NELIDINGAR	Enseignant policier	63 48 62 67	
39	NAMBAYE MANTOINGAR	policier	66 35 73 42	
40	DIGUINGSAR JEROME	Cultivateur	62 99 12 63	
41	DEBAREM VALENTIN	ELÈVE	62-93-54-06	
42	HABIB OUMAR	Managé	66 19 03 63	
43	BARTHELEMY AHSSANLGAR	agent ole santé	63 74 59 51	

N°	NOM DE LET PRENOM	OCCUPATION PROFESSIONNELLE	CONTACT	SIGNATURE
44	DELOM Jonathan	Etudiant	65 28 58 88	
45	NAJONGTA Nadjonga	Tourisme	65 84 71 51	
46	VOYEUVA Leonard	Chef margail	66 66 61 33	
47	VOYEUVA Tomquendy	Chauffeur	63 36 30 76	
48	Mutido Emmanuel	Magasinier agrom	66 48 98 30	
49	WIKIBA TROKORLOUY	Mr Firmerie	62 92 56 10	
50	WIKELON YAMUSKAR	peche municipal	66 50 17 93	
51	MACHONAT JONATHAN	Etudiant	68 86 87 23	
52	DATHENAR NOLTRAVE	laborantin	66 35 44 82	
53	NRAPARA Iyi	Fulber	66 65 95 78	
54	Mme Ndenari Bahande	secetaire	66 37 17 69	
55	Moumtyingasti	Romain	66 46 42 77	
56	DRETEL VALENTIN	Police	68 84 14 55	
57	FRIBI GOLOUH GISELYO	embappeur	66 43 81 49	
58	BELE LETHYENARIE	ILLITARE	66 45 07 78	
59	DSANABERY Theodore	ingenieur	66 55 23 75	
60	LAYPEBEI Spoudang	Infirmerier	63 49 18 30	

N°	NOM DE ET PRENOM	OCCUPATION PROFESSIONNELLE	CONTACT	SIGNATURE
61	DOSSOU BASILE	SOUDDEUR	66 47 29 45	
62	ABDELKERI CHARLES	ETUDIANT	66 92 75 32	
63	MGARSSETRI WAKONDENBAR	CHEFFEUR	63 53 55 69	
64	MBAITOTI Aïa RAOUL DJINN	Militaire	62-77-7474	
65	KOULLAPBAI ELAI	MARON	66-99-6494	
66	Stienne Jobokoudji	Ingenieur	66 30 77 58	
67	KEURÉKA-DOUKA-JUSIN	INFIRMIER	66 77 86 58	
68	ALLADOUW DONATIEN	Informaticien	66 40 57 91	

N°	NOM DE L'ET PRENOM	OCCUPATION PROFESSIONNELLE	CONTACT	SIGNATURE
69	Madii Koundoum Bourdy	Enseignante	65 20 78 73	
70	Landjialai Guirgenan	Animatrice	65 50 05 64	
71	ZENABBA BARUKBAS	Diplôme d'attaché	68 16 59 99	
72	Cloudeine bafou loetai	Enseignante	66 92 80 10	
73	Hadyi Koteimaye	SECRETARIE	66-21-6948	
74	BARHAYE Jolantais	Enseignante	65 19 64 30	
75	Walta Touri	Enseignante	66 21 54 38	
76	NEBONA RITA	Géologue	69 05 65 74	
77	BERARIBAYE BRUNO	Enseignant	66 39 71 89	
78	Doukops ^{Dionlo Louye} Zouma Zouma	Administrateur	66 49 6 35	
79	Martinsingue Apimkoudial	enseignant	63 40 97 83	
80	ALLAH-salim ALITIBYE	médecin	66 21 38 50	
81	BETOUBENNA HADINA	Enseignant	69 10 03 00	
82	HANDE GEORGETTE	Enseignante	66 51 05 99	
83	AL-HAJI AKHOUR HASSAN	Entrepreneur	66 28 69 98	
84	DJONFANBE KEUTHAYE	ingénieur civile	66 43 06 38	
85	AGgeure APPOLIM	Enseignante	66, 38 64 49	

N°	NOM DE ET-PRENOM	OCCUPATION PROFESSIONNELLE	CONTACT	SIGNATURE
88	Hine Peisida Hbailewele	enseignant	66989910	
87	Nye Kama Jipei Houtance	Menagere	66879112	
88	Naniom Onodah	ENVIRONNEMENTALISTE	66334822	
89	NdLwbage Djassewogo	Statisticien retraité	66719488	
90	ATIRABEYE - ANIE	PHARMACIEN	63435680	
91	Touora AE: Yaboua	élèves qualifiés	6643-6691	
92	NODSI TOINE EAREL	Charmeur	63008668	
93	KAMADAN DEO-GRACIAS BERAL	Devrier	68-09-77-58	
94	ALAT BOURGEOIS	IAFORNATCIEN	68857785	
95	Kogonké Tékoua di Kalip	enseignant	66902906	
96	ADH AG BINGA		68084004	
97	BINEYE dHI		66778088	
98	Dje danoum Sylvain		66633186	











Compte-rendu de la consultation publique relative à la présentation du Plan d'Action de Réinstallation pour le projet de centrale solaire photovoltaïque de Gassi tenue le 14 décembre 2023

Objectif :

L'objectif de la consultation publique était de présenter le plan d'action de réinstallation et en particulier le plan d'indemnisation des terrains et des biens à la population concernée c'est-à-dire les propriétaires des terrains concernés par l'indemnisation. Cette consultation publique élargie faisait suite aux différentes réunions tenues entre les représentants de QIT et les représentants de la population ayant eu pour objectifs de présenter l'état d'avancement du projet et le processus d'indemnisation.

Participants :

Les participants à cette consultation publique sont les différents propriétaires concernés par les terrains du site du projet de Gassi.

63 personnes ont participé à la consultation dont 15 femmes.

Invitation et lieu de la consultation :

Les invitations ont été faites par téléphone et bouche à oreille par le délégué de Bagoum sur la base de la liste des personnes affectées par le projet transmise aux représentants de la population.

Les femmes propriétaires ont été invitées directement pour qu'elles puissent participer.

La consultation s'est tenue sur le site du projet.

Langue de présentation et d'échanges :

La présentation a été réalisée en français compréhensible par les différents participants.

Déroulement :

La réunion s'est déroulée en trois étapes :

- Etape 1 : Mot de bienvenue et présentation de l'objectif de la réunion ;
- Etape 2 : Présentation du projet et des principaux éléments liés au processus d'indemnisation;
- Etape 3 : Questions - Réponses, Discussions, Interventions.

A l'issue de la réunion générale un focus groupe s'est tenu avec les femmes.

Après la réunion, les PAP ont été appelé pour signer le protocole d'accord individuel.

Réunion générale

Etape 1 : Mot de bienvenue et présentation de l'objectif de la réunion

M. G. Courcelle directeur du projet pour le Qair en Afrique a remercié les participants de leur présence et a présenté les différentes personnes présentes :

- Adam Sadou : représentant de Qair au Tchad
- Christine Léger : spécialiste environnementale et sociale, Ginger Burgeap

M. Courcelle a expliqué que des réunions et des échanges avec les représentants de la population s'étaient tenues régulièrement depuis le démarrage du projet et que maintenant il était important de présenter à toutes les personnes concernées les résultats des différentes activités réalisées pour préparer le processus d'indemnisation des terrains.

Etape 2 : Présentation du projet et des principaux éléments liés au processus d'indemnisation

M. Courcelle a présenté l'historique du projet de la centrale solaire photovoltaïque de Gassi. Il a rappelé que la société Qair a été approchée par les autorités tchadiennes pour réaliser deux centrales de 15 MWc : une à Lamadji et une à Gassi. Ces centrales ont pour objectif de produire de l'énergie durable.

M. Courcelle a expliqué que la société Qair veut réaliser les projets en associant la population qui est la première concernée par les activités du projet. Il a expliqué que pour réaliser ces projets, il faut du terrain. Les autorités tchadiennes ont mis à disposition de la société une parcelle de 100 ha. Les études de faisabilité ont permis de définir les besoins stricts en terrain pour l'implantation de la centrale qui sont de 20ha. La délimitation des 20 hectares tient compte des contraintes environnementales (éviter les zones inondables) et sociales (éviter les zones construites et cultivées).

M. Courcelle a rappelé que des réunions ont été tenues avec les représentants de la population qui défendent les intérêts des différentes parties prenantes. Les discussions ont permis d'aboutir à un montant d'indemnisation. Il a expliqué que les indemnisations couvriront les terrains nus mais également les constructions et les arbres fruitiers.

M. Courcelle a également expliqué que le groupe avait une politique de responsabilité sociale et environnementale et a donné l'exemple du projet en développement au Burkina Faso et qui vient d'être mis en service. Il a donné comme exemple des projets de distribution de repas à l'école pour inciter les enfants à être scolarisés, un projet d'électrification de l'école, etc... Il a précisé que des projets plus ou moins équivalents seront identifiés au fur et à mesure du développement du projet en concertation avec la population. Il a également précisé que la priorité d'embauche sera donnée aux personnes du village de Bagoum en ajoutant que les gardiens au niveau du projet seront recrutés localement.

Un bureau spécial sera mis en place et un contact avec la population sera maintenu pendant toute la durée de vie du projet.

Mme C. Léger a expliqué le mécanisme de gestion des plaintes mis en place qui permet à chaque personne de déposer une réclamation. Cette réclamation pouvant être déposée auprès du bureau de QIT ou auprès du délégué de Bagoum qui la transmet au bureau de QIT. Elle a expliqué que le recensement avait été réalisé mais qu'il restait encore des clarifications à faire pour la délimitation de certaines parcelles.

Un protocole d'accord a été signé entre la société et les représentants de la population.

Etape 3 : Questions - Réponses, Discussions, Interventions.

La parole a été donnée à la population. Il a été demandé que chaque personne puisse se présenter avant de poser sa question.

Question 1 : M. Nestor

M. Nestor a remercié pour l'implantation de ce projet de centrale solaire photovoltaïque. Cependant il s'interroge sur les aspects environnementaux et sociaux et notamment la question du relogement et du dédommagement.

Réponse :

M. Courcelle a expliqué que dans la zone dédiée au projet (20 hectares), il n'y avait pas d'habitation permanente. Effectivement il y a eu un premier recensement global sur l'ensemble des 100 ha mais qu'après la réalisation des études techniques, il s'est avéré qu'uniquement 20 hectares étaient nécessaires à la mise en place du projet. Un bornage des 20 hectares va d'ailleurs être réalisé prochainement (la demande a été déposée auprès du ministère de l'urbanisme). Les indemnisations vont concerner uniquement les terrains situés dans la zone de 20 ha.

Question 2 : Baïkar Kara

M. Baïkar Kara a demandé si le projet était déjà financé ou non et quel était le planning de réalisation.

Réponse :

M. Courcelle a précisé que les demandes de financement étaient en cours. Les propriétaires seraient informés au minimum 90 jours avant le démarrage des travaux et les indemnisations seront versées au minimum 60 jours avant le démarrage des travaux. Le planning prévoit le versement des indemnisations en Juin 2024.

C.Léger a précisé que les bailleurs de fonds qui allaient financer le projet avait des exigences importantes sur les aspects environnementaux et sociaux et sur le processus d'indemnisation visant à préserver le droits des personnes affectées par le projet.

Question 3 : M. Dono Lebjibigue

M. Lebjibigue a demandé comment allait se passer ce processus d'indemnisation et quel était la vue d'ensemble du projet ?

Réponse :

M. Courcelle a précisé qu'un protocole d'accord d'indemnisation général avait été signé entre QIT et les représentants de la population et que par la suite un protocole d'accord individuel sera signé entre chaque propriétaire et QIT. Le versement de l'indemnisation se fera chez un notaire avec la signature d'un contrat d'indemnisation.

Question 4 et 5 : M. Jeremy Dimajigra, M. Tombei

Ils ont demandé quel était le sort des personnes recensés, des terrains situés à proximité et quelles étaient les limites du projet.

Réponse :

M. Courcelle a expliqué que seuls les terrains situés dans la zone des 20 ha du projet et les parcelles situées sur le tracé de la piste d'accès seraient indemnisés. Les autres personnes ne seront pas impactées par le projet. Le bornage des 20 ha sera réalisé prochainement qui permettra à chacun de savoir si ses terrains sont situés dans le projet ou non.

Compte-rendu du focus groupe avec les femmes.

Une réunion spécifique s'est tenue par la suite avec les femmes avec C. Léger.

C. Léger s'est présentée et a expliqué aux femmes présentes qu'elle voulait les rencontrer pour leur présenter le projet et voir si elles avaient des questions particulières sur le projet et le processus d'indemnisation.

Question 1 : Majde Koundambardje

Mme Majde a expliqué que le projet avait démarré il y a très longtemps (en 2015) et qu'elle était maintenant impatiente de recevoir l'indemnisation. Elle a dit qu'elle avait été convoquée de nombreuses fois pour le recensement et l'enquête et qu'elle pensait recevoir ce jour l'indemnisation. Elle a l'intention de chercher un autre terrain. Elle a entendu auparavant que l'indemnisation allait être versée par la Banque mondiale. Elle a compris lors de la réunion que le projet était public ce qui lui donne beaucoup d'inquiétude pour obtenir son indemnisation. Selon les informations qu'elle avait eues, le montant de l'indemnisation serait de 4 000 FCFA/m² alors qu'elle a appris par les représentants de la population que le montant serait de 3 000 FCFA/m².

Réponse :

C. Léger a expliqué que les phases de développement de ce type de projet étaient très longues. Elle a également expliqué que les indemnisations seraient versées par QIT et non pas le ministère de l'énergie. Enfin, elle a précisé que le tarif d'indemnisation avait été discuté avec les représentants de la population. Elle a également ajouté que la règle est d'appliquer le tarif officiel de la loi de finances 2023 qui est de 2 000 FCFA/m².

Question 2 : Nanhidaï Guiryenan

Elle a dit que l'indemnisation de 2 000 ou 3 000 FCFA/m² était insuffisante. Elle a acquis le terrain il y a plus de 10 ans. Elle possède deux lots. L'indemnisation de ces deux lots ne va même pas lui permettre

d'acquérir un seul lot et que l'achat de terrain est très difficile dans la région. Elle a également demandé qu'elle serait les autres actions qui seront mises en place.

Réponse :

C. Léger a expliqué comment le tarif avait été discuté. Elle a ajouté que les personnes des alentours seraient prioritaires pour l'embauche au niveau du projet en fonction des demandes et des qualifications des personnes.

Question 3 : Fatimé Monaji, Majde Koundambardje

Elles ont évoqué le besoin en dispensaire de santé. Elles ont également souhaité pouvoir être soutenues dans des activités génératrices de revenu et être soutenues dans le développement d'une association pour identifier des projets pour réaliser différentes activités pour développer leurs revenus. Elles ont demandé à ne pas oubliées dans les propositions.

Réponse :

C. Léger a expliqué que dans le cadre de ses activités de Responsabilité Sociétale des Entreprises, la société Qair allait soutenir des projets de développement qui seront identifiés en collaboration avec la population. Un soutien au développement d'une association et/ou d'activités génératrice de revenus est possible au moment de la réalisation du projet.

Synthèse

La réunion de consultation publique s'est déroulée dans une bonne ambiance. Les participants ont dans l'ensemble exprimé leur satisfaction par rapport au projet et par rapport au projet d'indemnisation.

La préoccupation la plus importante qui a été exprimée concerne la délimitation de la zone des 20 hectares objet de l'indemnisation.

Les femmes présentes trouvent que le tarif de l'indemnisation est faible. Elles demandent à être soutenues dans le développement d'activités génératrices de revenus et la mise en place d'une association. Elles demandent également qu'un dispensaire puisse être mis en place à proximité.

LISTE DE PRESENCE

N'Djamena, le 14-10-2023

REUNION PAP GASSI.

NOMS & PRENOMS	FONCTION	N° TEL	SIGNATURE
1) ADAM SADOU E BOULAMA	Rep QIT	66 296907	
2) GATIEU COURCELLE	chef Projet		
3) NADJI MIABO	President	63 827822	
4) MADJAM HONORE	ENDEBEGAN	66 668255	
5) KAGDNBE TCHOUASSIK		66 902908	
6) ROGOTO Timothée		66 302670	
7) MOUSSA GUY		62 854939	
8) Beasngar Nangjinger	GENB	66 269752	
9) KLADOUIM ODJINGUE	Agent de sec	66 382278	
10) YAHKOLE GANONG JOSUE	Agent	62 73 14 14	
11) HAZAHBE Bahyaba Zakou	Agent	65 446543	
12) DONLABE Derus	Agent	63 23 59 84	
13) DJIMADOU M BEDOUM	chef Comman	66 268139	
14) NOSTIADOU M Nestor	Change de prog	66 23 30 55	
15) MAHAMAT BAIWONG	Magistrat	66 97 24 38	
16) Dono Kodjibique Simeon	Magistrat	66 25 87 87	
17) Parabaye Toualaye	chauffeur	66 86 74 66	
18) Madjinbé Léopold	Gardien	63 53 77 63	
19) NGARTOINA PASCAL	docteur	60 61 17 75	
20) - Vaïlou Léonard	- - -	66 6 46 43	
21) - Soukha Vri	- - -	65 103 18	
22) - Nolan Baye Koïkou	- - -	66 71 85 24	
23) - Maimoussa Eugénie	- - -	63 77 19 21	
24) ALLAMMAJE SOLANGE	C. Agricole	66 74 14 25	

Guideng. Obanel Djié	Infirmier	63643533	Smickbauff
26 GAINIGNE Mbaitel sem	Information	62254707	mp
27 DJASRABE DJYMI	MECANICIEN	66750092	mp
28 MBAI DJINCIUENI chistolo		6609-0385	mp
29 - Nadjilem Djibria	Médecin Lauffen	66818399	mp
30 - Singatim Djimadam Franklin	Ingenieur	63715325	mp
31 Bembon Paul	Ancien Comb	66-28-43-37	mp
32 Djounadji Jacq	Cultivateur	65-60-70-85	mp
33 Danmbaye Bemadjele Riscille		663722-34	mp
34 Mbairamadji H. Paez	Information	66340175	mp
35 Djedouam Valentin	Teacher	66672581	mp
36 Djembaye Kagueantouine	Infirmier	60490358	mp
37 SOBSEBA TENALET	Enseignant	63571410	mp
38 MBAIHOOSI SANIKARA	Enseignant	66787021	mp
39 AHMAT ERIC	Etudiant	66184202	mp
40 Youdegur nani	Jeune	66073742	mp
41 Adala Adame	Boutique	66087532	mp
42 KEUZERKA-Bouka	Infirmier	66778658	mp
43 ABAKAR ABDEATTAN	ELEVE	63-89-12-15	mp
44 NEUSSOLBE PAPONNI	Enseignant	66780741	mp
45 Bomara Michel	Militaire	66719715	mp
MBAIRE		60092803	mp
46 DJONFANBE KEUTAYE	ingénieur Génie-civil	66430638	mp
47- ADJOMITA NADJI	Ménagère	63315955	mp
48 ELVY'S KAWAHO	Economiste	66513100	mp
49 Kineldé Rachel	menagère	66-14-66-96	mp
50 Dame ole Appe	menagère	60719232	mp
51 DJIMRABAYE	Plombier	63395000	mp
ROMEO			mp

52	Keylan Bakoua Etodie	Menagere	66.12.01.27	
53	Damnadi Odette	Menagere	66675535	
54	Madji Koumoumbouye	Enseignant	65 20 78 73	
55	HOUJIMBATEMLAOTI	Enseignant	66-22-80-10	
56	Alzouma Madji Solange		67 72 14 25	
57	Madji Kotoindji	Memaire	66 21 69 49	
58	Xialta Touri	Enseignant	66 21 54 38	
59	SAYEL DOUNGOR	Memaire		
60	Hingakene Frederica	Etudiante	63 01 73 80	
61	Mabaye Hadoua	Polier	65 34 29 20	
62	Admita Delphine	Eleve	66 53 35 21	
63	Nankidai Guigoum	Enseignant	66 50 05 61	
64	Ndimadougou Jeremie	Polier	62 63 39 60	
65	KEBLOUABE C. Gedeon	Etudiant	60 33 27 07	

PHOTOS



